



Formation 603 :

Intitulé de la formation :

Je crée mon entreprise, la développe et j'embauche

Identifiant interne : CPF-CR-CDEP

Pré requis :

Avoir un projet de création d'entreprise

Objectifs de la formation :

Les objectifs de cette formation sont de :

- Apprendre une méthodologie pour créer son entreprise
- Trouver les financements nécessaires
- Maîtriser les bases de la comptabilité et du droit
- Savoir organiser son entreprise avec le digital pour être efficace et réaliser des économies
- Apprendre à prospecter, vendre et réaliser du chiffre d'affaires
- Savoir constituer ses équipes, les gérer et les motiver

L'accès au catalogue de 14 parcours de formation enregistrés en vidéo est ouvert pour 6 mois en illimité. Pendant ces six mois, le porteur de projet est motivé par un consultant pour se former.

Contenu de la formation :

La formation est réalisée en ligne. Elle comprend 3 types de ressources pédagogiques qui se complètent :

1/ 14 parcours de formation. Les parcours sont étudiables sur une plateforme de e-learning ludique, pendant 6 mois, 24h/24 et en illimité par le porteur de projet.

- Je crée mon entreprise – [Télécharger le parcours \(PDF\)](#)
- Je réalise mon étude de marché – [Télécharger le parcours \(PDF\)](#)
- J'établis mon business plan – [Télécharger le parcours \(PDF\)](#)
- Je finance mes projets et mon entreprise – [Télécharger le parcours \(PDF\)](#)
- J'assimile les bases de la comptabilité - [Télécharger le parcours \(PDF\)](#)
- Je me forme au droit des sociétés – [Télécharger le parcours \(PDF\)](#)
- Je digitalise l'organisation de mon entreprise - [Télécharger le parcours \(PDF\)](#)
- Je prospecte sur internet - [Télécharger le parcours \(PDF\)](#) OU Je démarche sur le terrain - [Télécharger le parcours \(PDF\)](#)
- Je développe mon chiffre d'affaires – [Télécharger le parcours \(PDF\)](#)
- Je sais vendre – [Télécharger le parcours \(PDF\)](#)
- Je me forme au droit social – [Télécharger le parcours \(PDF\)](#)
- Je constitue mes équipes – [Télécharger le parcours \(PDF\)](#)
- Je gère les dossiers du personnel – [Télécharger le parcours \(PDF\)](#)
- Je gère mes équipes - [Télécharger le parcours \(PDF\)](#)

La durée moyenne d'un parcours est de 8 à 12 heures, chaque parcours étant composé par 25 à 40 vidéos de formation, accompagnées chacune de 3 à 5 tests de validation de connaissances. Des PDF pédagogiques complètent les parcours.

2/ L'étude de 3 livres numériques :

« Les clés de la création d'entreprise » et établissements des documents (prévisionnel et business plan) spécifiques au projet.

« Comment être un bon manager »

« Action commerciale »

3/ Un coaching en visio ou par téléphone réalisé par un consultant en entrepreneuriat :

- le premier rendez-vous a pour objet de vous apprendre à vous former en ligne,

- deux ou trois autres rendez-vous ont pour but de faire le point sur l'avancement de la formation.

Temps forfaitaire d'étude des 14 parcours et des livres : 252 H

Durée de la formation : 6 mois

Résultats attendus de la formation :

A l'issue de la formation, le (la) porteur (porteuse) de projet a acquis les connaissances qui lui manquaient pour créer son entreprise.

La réalisation du programme de formation est facilitée par le suivi et le contrôle de la réalisation des formations par un consultant Forces.

- Il (elle) est formé(e) sur les points qu'il (elle) maîtrisait insuffisamment pour créer son entreprise.
- Il (elle) possède toutes les clefs pour créer sa propre activité et réussir son projet et notamment sur la vente de sa propre personne et sur la vente de ses prestations.
Clefs qui lui ont été données par des praticiens de l'entreprise qui conseillent habituellement des dirigeants et facturent plusieurs centaines d'euros l'heure de conseil.

Modalités pédagogiques :

14 parcours de formation accessibles pendant 6 mois.

3 livres numériques

Formation en ligne ouverte 24h/24.

Handicap :

Formation en ligne 24h/24.

Prix :

2 480 euros nets de tva dans le cadre d'une formation continue

Forces recommande de se former de manière régulière environ 10 heures par semaine soit 1 heure ½ à 2 heures par jour suivant le rythme adopté. Chaque vidéo de formation dure de 8 à 12 minutes, elle est suivie de 3 à 5 tests de validation de connaissances. Vous pouvez donc étudier de 6 à 8 vidéos de formation par jour. N'hésitez pas à revoir une vidéo de formation si vous ne l'avez pas comprise. Vous pouvez l'étudier autant de fois que nécessaire.

Prenez des notes au fur et à mesure de vos études.

A la fin d'un parcours de formation, si vous devez soutenir un examen en ligne, il vous est ouvert quand vous avez étudié toutes les vidéos du parcours. Les réponses justes sont notées 1, celles fausses 0. Vous devez comprendre pourquoi vous avez répondu faux. Revoyez vos notes ou la vidéo. Recherchez sur internet. Questionnez par mail votre responsable technique et pédagogique.

Pour l'étude des e-books qui complètent les parcours de formation en vidéo, en moyenne 40 heures d'études sont nécessaires.

Possibilité d'effectuer des examens de validation de connaissances à la fin de chaque parcours. Ces examens sont notés. FORCES délivre une attestation de formation avec les notes à la fin de la formation.

L'attestation de formation est très utile aux porteurs de projets pour prouver leur sérieux, par exemple pour obtenir un financement bancaire ou pour négocier un crédit avec un fournisseur.

Prix de la formation avec attestation de formation : 2 900 € nets de TVA dans le cadre d'une formation continue

L'équipe pédagogique de FORCES peut être contactée sur pedagogie@laformationpourtous.com (réponse dans les 24 heures ouvrables) et les lundi, mardi, jeudi et vendredi au 06.82.93.35.08 et les mercredi et samedi au 06.82.93.35.07.

Les vidéos de formation sont consultables par les personnes porteuses de handicap physique de leur domicile, sur leur ordinateur, tablette ou portable. Les personnes souffrant de handicap visuel ou auditif peuvent avoir des difficultés à voir ou à entendre les vidéos. Dans ce cas, elles peuvent consulter :

- l'AGEFIPH : www.agefiph.fr – 0 800 11 10 09 – et la page de son site web spécialement dédiée à la formation : <https://www.agefiph.fr/ressources-handicap-formation>
- le site service-public.fr pour connaître leurs droits : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits>

WWW.FORCES-LMS.COM

Email : commercial@forces.fr